



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CIRCULAIRE AUX ORGANISATIONS

N°31 du 24 avril 2024

Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . UD
- . Secrétaires confédéraux

Le manifeste féministe CFDT : un document de référence pour porter l'égalité entre les femmes et les hommes

L'engagement de la CFDT dans la défense des droits des femmes et l'égalité avec les hommes s'inscrit dans une longue tradition dont notre organisation doit se prévaloir.

De Jeannette Laot, première femme élue à la Commission exécutive confédérale et son combat en faveur du droit à l'avortement, en passant par Laurent Berger qui a défendu la parité dans les instances confédérales, à ce Manifeste aujourd'hui, de nombreux travaux ont été menés en interne et de nombreuses revendications ont été portées sur la mixité, la parité, l'égalité professionnelle ou la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour la première fois, l'affirmation que « *La CFDT est une organisation féministe* » a ainsi été inscrite dans une résolution générale de congrès, à l'article 4.3.2.1.1 de la résolution du Congrès de Lyon.

Le texte précise que « *féministes, nous avons conscience d'évoluer dans une société patriarcale où les stéréotypes continuent, plus ou moins consciemment, d'organiser les relations sociales* » et « *féministes, car nous sommes résolument engagés pour l'égalité entre les femmes et les hommes* ».

Les enquêtes d'opinion confirment que 70% des Français considèrent que l'égalité entre les femmes et les hommes est un sujet de première importance. Mais il reste du chemin pour atteindre cette égalité. Il nous faut porter, donner à voir et faire vivre cette dynamique féministe dans toute l'organisation et dans les entreprises, administrations

et territoires. Les travailleurs et surtout les travailleuses nous attendent et s'impatientent.

La CFDT se dote donc aujourd'hui d'un document de référence, un Manifeste, à usage interne et externe, afin de mieux définir ce qu'est le féminisme que la CFDT entend porter et ce qu'il n'est pas. Il a pour objectif de préciser sur quels fondamentaux repose la doctrine CFDT. Il doit servir de base pour continuer à mener ce combat qui s'inscrit dans l'histoire de la CFDT.

Vous retrouverez progressivement des fiches ARC dans l'espace ressource de votre espace adhérent qui détailleront et outilleront nos différentes revendications.

Ce document est aussi un outil mobilisable pour alimenter les débats internes de l'organisation, nourrir la politique revendicative, servir notre communication interne et externe et nos campagnes de syndicalisation. Des webinaires seront prochainement proposés, via la plateforme « je participe », pour échanger autour des principales positions et revendications.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec Isabelle Taniou, Secrétaire confédérale-Déléguée Femmes en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'adresse mail suivante : itaniou@cfdt.fr